

Nomination d'un expert pour finaliser la concertation sur l'implantation du futur Centre hospitalier de Montauban

La reconstruction du centre hospitalier de Montauban a été confirmée le 5 novembre dernier par le Premier Ministre parmi les opérations prioritaires de la stratégie du Ségur de l'investissement en Occitanie. Les grandes orientations du projet médical ont été élaborées et une enveloppe financière est provisionnée pour garantir le financement de cette opération indispensable pour construire une offre de soins attractive pour les patients comme pour les professionnels en Tarn-et-Garonne.

Il reste aujourd'hui à déterminer le terrain sur lequel sera implanté ce nouveau Centre hospitalier. Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le directeur du centre hospitalier, une dizaine de terrains a été étudiée et un pré-classement a été effectué et présenté aux élus.

Pour conforter les premières analyses et finaliser la concertation locale menée sous l'égide de la préfecture et de l'ARS, une mission d'expertise vient d'être confiée par le Premier Ministre à M. Paul CASTEL, ancien Directeur Général de CHU et ancien Directeur Général d'ARS. Il aura pour mission dans les prochains jours d'examiner les principaux éléments techniques disponibles et de rencontrer les parties prenantes à ce projet et les principaux élus des territoires concernés. A l'issue de ces échanges, il rendra ses conclusions sur l'option la plus opportune en termes de localisation du nouvel hôpital au plus tard le 28 février 2022.

Le parcours professionnel de M. Paul CASTEL



Directeur général de l'Agence Régionale de Santé PACA de 2013 à 2017, Paul CASTEL a mené précédemment une longue carrière hospitalière qui l'a conduit notamment à diriger les CHU de Nantes puis de Strasbourg, avant d'être nommé à la tête des Hospices civils de Lyon. De 2004 à 2010, il a également présidé la Conférence des directeurs généraux de CHU, avant de rejoindre l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Il exerce depuis 2019 des missions de médiateur régional dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, publics, en région Auvergne-Rhône-Alpes.